

INSTITUT PAUL LAMBIN

BAC 2 INFORMATIQUE DE GESTION

ERGONOMIE WEB

Ergonomie Web - Travail 4

Auteurs :

Christopher SACRÉ
Damien MEUR

Professeur :

D. GROLAUX

13 décembre 2016

Table des matières

1 Présentation du site	2
1.1 URL	2
1.2 Présentation du site	2
2 Techniques des cartes à trier	3
3 Évaluation du site par les utilisateurs	4
4 Problèmes ergonomiques importants	5
4.1 L'expérience utilisateur	5
4.2 Contenu	5
4.3 Mise en page	5
4.4 L'utilisation des multimédias	5
5 Transgression de règles ergonomiques	6
5.1 Règle 1 :1 : Fournir du contenu utile	6
5.2 Règle 2 :4 : Réduire la charge de travail de l'utilisateur	8
5.3 Règle 6 :4 : Structurer pour faciliter les comparaisons	13
5.4 Règle 7 :6 : Utiliser des labels d'onglets cohérents	15
5.5 Règle 10 :2 : Proposer des liens vers du contenu relatif	16
5.6 Règle 14 :3 : S'assurer que les images ne ralentissent pas le téléchargement de la page	18
5.7 Règle 14 :4 : Utiliser les vidéos, les animation et l'audio de manière sensée	20
5.8 Règle 15 :6 : Utiliser des casses différentes dans la prose	21
5.9 Règle 16 :3 : S'assurer que l'information nécessaire soit affichée .	24
6 Résultat Final	26
7 Source	31

1 Présentation du site

1.1 URL

<http://www.tennisclubdeparis.fr/>

1.2 Présentation du site

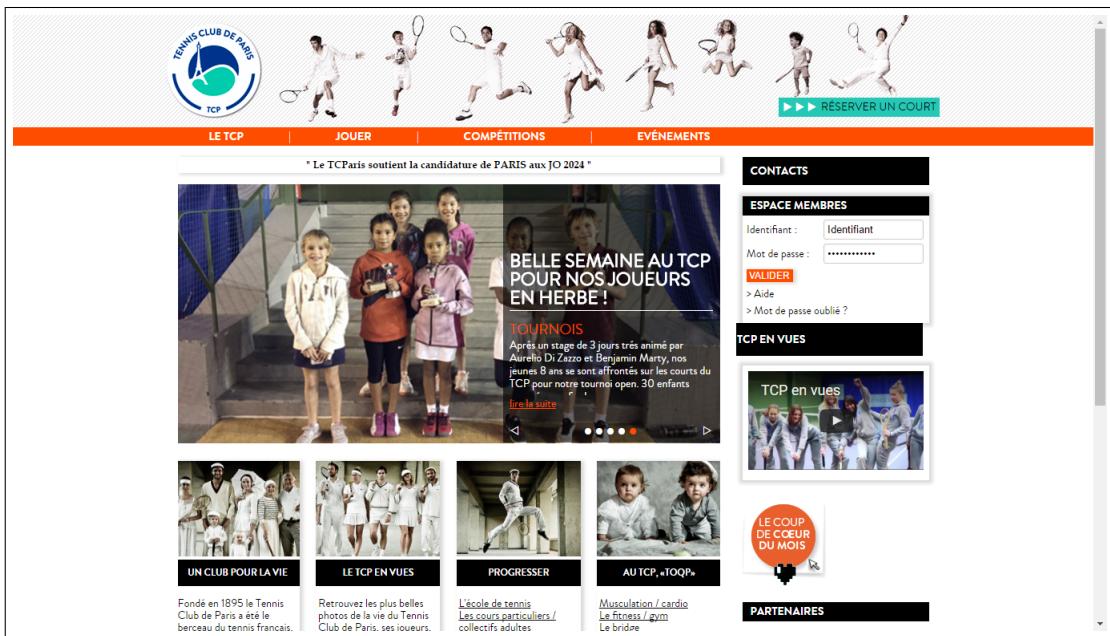
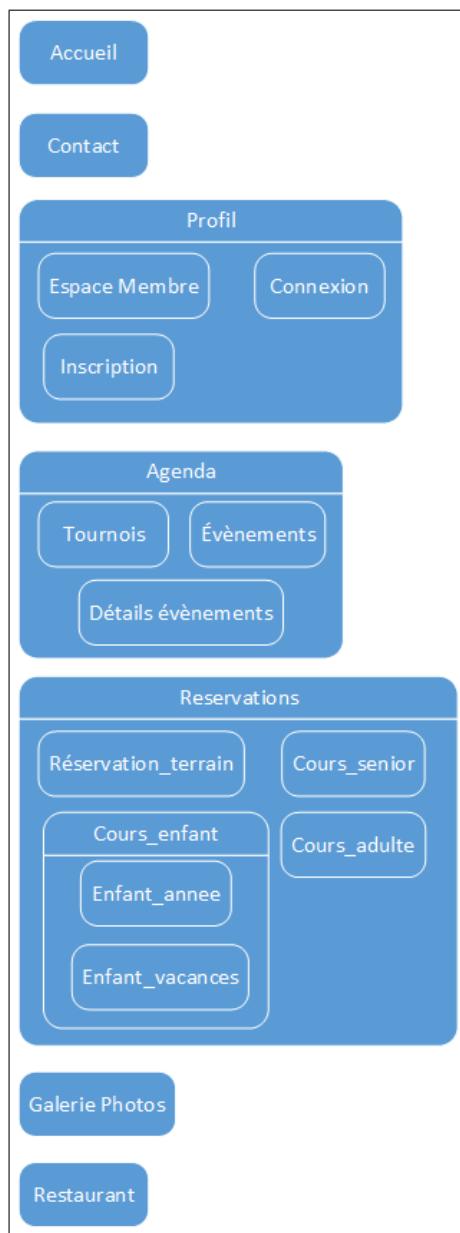


FIGURE 1 – Page d'accueil du site

- Site pour un club de tennis
- Brève présentation du club et de ses différentes catégories de joueurs
- Possibilité de réserver un cours
- Possibilité de voir les prochains tournois / compétitions
- Possibilité de voir les événements passés du club

2 Techniques des cartes à trier



Question Christopher : On n'essaierait pas de placer les fenêtres un peu horizontalement pour que l'image prenne moins de place verticalement ? Comme ça on peut décrire ce qui a dedans en une seule page.

3 Évaluation du site par les utilisateurs

	Utilisateur 1	Utilisateur 2	Consolidation	
Vous avez réussi à accomplir la tâche 1	3	4	3,5	Tâche 1 : Regarder pour trouver un cours pour sa fille
La tâche 1 est facile à accomplir	3	3	3	Tâche 2 : Trouver un stage pour les vacances
Le temps passé à réaliser la tâche 1 est	2	4	3	Tâche 3 : Connaitre les documents nécessaires à l'inscription de sa fille ainsi que le règlement du club
Vous avez réussi à accomplir la tâche 2	4	4	4	
La tâche 2 est facile à accomplir	4	3	3,5	Points Faibles : Optimiser l'expérience de l'utilisateur
Le temps passé à réaliser la tâche 2 est	4	4	4	Navigation
Vous avez réussi à accomplir la tâche 3	4	4	4	Design, processus et évaluation
La tâche 3 est facile à accomplir	4	1	2,5	Lien
Le temps passé à réaliser la tâche 3 est	4	1	2,5	
Le langage utilisé est celui de l'utilisateur	2	2	2	
Le travail de mémorisation est minimal	4	3	3,5	
La présentation est cohérente	2	2	2	
La navigation est facile	3	3	3	
Il y a des raccourcis utiles	2	2	2	
Les messages d'erreur sont explicites	2	1	1,5	
On risque peu de faire une erreur	3	1	2	
Il y a une aide	3	2	2,5	
L'objectif du site est clair	4	2	3	
L'audience du site est clairement identifiable	3	3	3	
Le site est pertinent pour ce public	3	3	3	
Le site est intéressant et attrayant	3	3	3	

Pour l'évaluation du site, nous nous sommes identifiés au personnage *Tsao Ming* créé dans notre précédent travail. *Tsao Ming* est une mère célibataire de 37 ans qui veut trouver un nouveau club de tennis pour ses enfants. Nous avons défini 3 tâches à accomplir qui répondent à son profil :

1. Trouver un cours pour sa fille (pour l'année scolaire).
2. Trouver un stage pour sa fille (pour les vacances scolaires).
3. Trouver les documents nécessaires à l'inscription de sa fille (y compris le règlement du club).

Nous discuterons dans la section 4 des principaux problèmes d'ergonomie rencontrés durant notre navigation sur le site lors de la réalisation de ces objectifs.

4 Problèmes ergonomiques importants

4.1 L'expérience utilisateur

En arrivant sur le site, on constate directement une fenêtre de connexion à un espace membre. Nous n'avons malheureusement pas pu nous inscrire sur celui-ci, car si la connexion se fait depuis le site, l'inscription elle se fait par e-mail, nous reviendrons sur ce problème d'ergonomie et la règle du code d'ergonomie¹ qu'il enfreint dans la sous-section 5.2.

4.2 Contenu

Le site permet sans doute de visualiser davantage de contenu lors de la connexion à son espace membre, mais il aurait été utile d'expliquer les avantages / fonctionnalités de celle-ci, un utilisateur quidam (comme notre personna) peut difficilement comprendre avec le peu d'information qui lui est présenté doit peut être mise en complément de cette lourde tâche d'inscription. Nous avons donc trouvé le site trop proche d'un site de présentation plutôt qu'un site informatif. Si la navigation reste convenable (même si nous avons rencontré un problème de navigation détaillé en 5.4). Le peu de contenu se trouvant sur une grande majorité des pages s'est révélé être une vraie plaie pour pouvoir trouver les informations nécessaires à une simple inscription d'un enfant à un stage.

4.3 Mise en page

Certains aspects de la mise en page du site doivent être revus, les informations de catégories similaires de cours sont affichées dans des endroits différents et ne permettent pas une comparaison / affichage regroupé. Ce qui nous a par exemple rendu compliqué la tâche de comparer les cours pour enfant durant l'année scolaire avec les stages organisés durant les vacances ou les cours pour adulte particulier et la recherche de partenaire de jeu de haut-niveau.

4.4 L'utilisation des multimédias

Le site utilise beaucoup de médias qui ne sont pas liés directement au contenu de la page, de plus ceux-ci sont parfois trop souvent utilisés. Ceux-ci sont souvent présents pour diminuer le vide de certaines pages. Nous sommes d'accords sur le fait que l'esthétique soit également un aspect important de la conception du site mais pas que celle-ci ait un rôle de "cache-misère" au manque de contenu informatif.

1. SCHEIDERMAN B et LEAVITT O.M. *Research-Based Web Design & Usability Guidelines*. GSA. Washigton, USA.

5 Transgression de règles ergonomiques

5.1 Règle 1 :1 : Fournir du contenu utile

Résumé de la règle

Fournir du contenu qui se veut engageant, intéressant et approprié à son audience.

Explication de la transgression

Nous avons remarqué lors de l'utilisation du site que celui-ci ne contenait sur la plupart de ces pages que très peu de contenu. La plupart du temps ce contenu ne répondait même pas à ce qui devrait être attendus (Par exemple dans la page : "école de tennis" où on s'attend à avoir des informations au sujet de celle-ci mais on se retrouve à avoir un court résumé ne nous précisant au final juste qu'une école de tennis existe au sein de ce club)



FIGURE 2 – Site avant correction de la règle 1 :1

Correction de la transgression

Nous devrions rajouter du contenu sur certaines pages afin de leur donner un but concret.

L'ÉCOLE DE TENNIS

Notre école propose des cours et des stages basés sur les méthodes actives en éducation physique : mise en situation d'échange le plus rapidement possible avec adaptation des conditions de jeu (raquettes et terrain plus petit, balle intermédiaire simplifiée...). C'est par les jeux que vous apprendrez ! Guidés pas à pas par le moniteur, vous découvrirez les joies de la pratique du tennis !

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux cours de tennis sont ouvertes à partir du 29/06/2015. Elles se font par l'intermédiaire de ce site, ou en contactant le secrétariat.

JOURNÉE D'INSCRIPTION ET TESTS DE NIVEAU

Nous organisons des journées d'inscription uniquement pour les nouveaux élèves de l'école de tennis. Les anciens disposent toutefois une priorité d'inscription pour autant que celle-ci soit reçue avant le 4 avril.

COURS DE TENNIS

Nous offrons des cours pour tous les âges et tous les niveaux toute l'année : trois cycles de cours : cycle automne, cycle hiver, cycle printemps, et ce dès cinq ans.

STAGE DE TENNIS

Nous proposons également des stages de tennis pour tous durant les vacances de Pâques et d'été.

3 HORAIRES

1/2 journée pour enfants et ados : 3 heures par jour.
Journée complète pour les enfants et ados : 4 heures de tennis et 2 heures d'activités complémentaires (sports ballon, natation, frisbee, escalade, etc.).
En soirée pour les adultes : 2 heures de cours par jour.
Équipe

L'équipe de moniteurs allie expérience et maturité, dynamisme et jeunesse.
Enseigner, c'est leur métier.

PRIX

À la fin de la saison, vers la mi-avril (juste après les vacances de Pâques), l'Ecole de tennis propose des sessions de cours.

Ces leçons comprennent 10 séances de 1h00 ou 1h30 par semaine.

Année	Activité	Horaires	Prix
2013 - 2011	Manipulation	1h00	70 € / 10 hs
2010 - 2009	Initiation*	1h00	90 € / 10 hs
Dès 8 ans	Progression **	1h00	100 € / 10 hs
	Progression **	1h30	140 € / 15 hs

⚠ A rajouter, le coût de la cotisation.

* Groupe de max 6 enfants.

** Groupe de max 4 enfants. A défaut, la règle de trois sera appliquée.

FIGURE 3 – Site après correction de la règle 1 :1

5.2 Règle 2 :4 : Réduire la charge de travail de l'utilisateur

Résumé de la règle

Allouer / Utiliser des fonctions de l'ordinateur afin de diminuer le travail de l'utilisateur.

Explication de la transgression

Certaines tâches ne demandant que peu de travail via un formulaire se trouvent complexifiées via des processus actuellement devant être faits à la main au lieu d'être automatisée depuis le site Web. (Pour exemple, sur la page "devenir membre" on nous que nous devons remplir une demande d'adhésion et l'envoyer par mail afin d'attendre un retour qui sera lui même renvoyé par mail. Tout ce processus pourrait être directement effectué depuis le site web, facilitant ainsi le travail de l'utilisateur.

The screenshot shows a web page titled 'POUR DEVENIR MEMBRE DU TENNIS CLUB DE PARIS, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER:' with a yellow border. Below it, under 'MODALITES D'INSCRIPTION', there is another yellow-bordered box containing instructions for joining the club.

POUR DEVENIR MEMBRE DU TENNIS CLUB DE PARIS, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER:

- du droit d'entrée (qui doit être versé le jour du paiement de la première cotisation) applicable seulement l'année d'entrée au club.
- de la cotisation annuelle (1er octobre - 30 septembre)

La cotisation annuelle couvre toutes les activités du club correspondant au statut que vous avez choisi :

- Membre actif : pratique du tennis, accès à toutes les activités du club.
- Membre honoraire : accès à toutes les activités du club, hors tennis.
- Semainier : accès du lundi au vendredi, hors jours fériés, à l'ensemble des activités du club (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).
- Scolaire : accès uniquement le mercredi aux enfants extérieurs au TCP de 5 à 18 ans, pour 1h de cours et 1h d'activité sportive (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour adhérer au Tennis Club de Paris, vous devez remplir une demande d'admission Inscription Membre que nous vous ferons parvenir sur simple demande à contact@tennisclubdeparis.fr.
Des réception, un accusé de réception vous sera transmis.
Les rendez-vous d'admission ont lieu chaque année :
- en juin-juillet pour les familles avec enfants candidats à l'école de tennis,
- en septembre pour les couples sans enfant ou les personnes seules.

FIGURE 4 – Site avant correction de la règle 2 :4



DEMANDE D'ADMISSION

Vos coordonnées (Nom, prénom, profession, adresse, téléphone, portable et mail) apparaîtront dans l'annuaire en ligne du club.

Si vous ne souhaitez pas y figurer veuillez cocher cette case

Renseignements communs à tous les membres de la famille

Informations confidentielles

NOM

Adresse de correspondance :

Code postalVILLE

PAYS

Téléphone Domicile

Fax

Email :

J'autorise le TCP à utiliser mon adresse électronique (celle choisie « de correspondance ») pour m'informer sur la vie du club et m'adresser des informations et des documents en rapport direct avec mon statut de membre. Oui Non

CHEF DE FAMILLE :

Mme Mlle Mr

NOM Prénom

Nom de Jeune Fille : Nationalité

Né (e) le à

Profession :

Société : Secteur d'activité : * voir codes au dos

N°Immatriculation de votre véhicule :

Actif Honoraire Semainier
Licence N°: Classement : Meilleur Classement :

Candidat pour jouer en équipe

Président Commission Sportive :

Adresse personnelle la même que celle de la famille

Sinon :

Code postalVILLE

Adresse Professionnelle :

Code postalVILLE

Téléphone personnel :

Domicile Portable Fax

Téléphone Professionnel

Bureau Portable Fax

Email personnel : (de correspondance)

Email professionnel : (de correspondance)

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts du Tennis Club de Paris et demande à faire partie de ladite association. Je prends l'engagement, si je suis admis, de me conformer aux statuts et aux décisions du Comité de l'Association.

Paris le :

Signature :

PARRAIN : Signature :

FIGURE 5 – Fiche d'admission Part1

CONJOINT :	Mme <input type="checkbox"/>	Mlle <input type="checkbox"/>	Mr <input type="checkbox"/>					
NOM	Prénom							
Nom de Jeune Fille :		Nationalité						
Né (e) le à								
Profession :								
Société : Secteur d'activité : * voir codes en bas de la page								
N°Immatriculation de votre véhicule :								
Actif <input type="checkbox"/> Honoraire <input type="checkbox"/> Semainier <input type="checkbox"/>		Licence N°: Classement : Me illeur Classement :						
Candidat pour jouer en équipe <input type="checkbox"/> Visas / Directeur Sportif :		Président Commission Sportive :						
Adresse personnelle : la même que celle de la famille <input type="checkbox"/>								
Sinon <input type="checkbox"/>								
Code postal VILLE								
Adresse Professionnelle :								
Code postal VILLE								
Téléphone personnel :								
Domicile Portable Fax <input type="checkbox"/>								
Téléphone Professionnel								
Bureau Portable Fax								
Email personnel : (de correspondance <input type="checkbox"/>)								
Email professionnel : (de correspondance <input type="checkbox"/>)								
ENFANTS :								
NOM Prénom		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>						
Date de naissance								
Licence N°: Classement :		Me illeur Classement :						
Ecole de Tennis : <input type="checkbox"/>		Centre d'Entraînement : <input type="checkbox"/>						
Portable : Ecole / Lycée/ Université :								
NOM Prénom		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>						
Date de naissance								
Licence N°: Classement :		Me illeur Classement :						
Ecole de Tennis : <input type="checkbox"/>		Centre d'Entraînement : <input type="checkbox"/>						
Portable : Ecole / Lycée/ Université :								
NOM Prénom		Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>						
Date de naissance								
Licence N°: Classement :		Me illeur Classement :						
Ecole de Tennis : <input type="checkbox"/>		Centre d'Entraînement : <input type="checkbox"/>						
Portable : Ecole / Lycée/ Université :								
<small>Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous devez vous adresser au secrétariat du TCP.</small>								
<table border="1"> <tr> <td>Secteurs d'Activités :</td> <td>1 Administration 5 Etudiant ou Ecolier 9 Santé</td> <td>2 Commerce 6 Finance 10 Sans profession et Retraité</td> <td>3 Droit 7 Industrie</td> <td>4 Enseignement 8 Publicité 11 Divers</td> </tr> </table>				Secteurs d'Activités :	1 Administration 5 Etudiant ou Ecolier 9 Santé	2 Commerce 6 Finance 10 Sans profession et Retraité	3 Droit 7 Industrie	4 Enseignement 8 Publicité 11 Divers
Secteurs d'Activités :	1 Administration 5 Etudiant ou Ecolier 9 Santé	2 Commerce 6 Finance 10 Sans profession et Retraité	3 Droit 7 Industrie	4 Enseignement 8 Publicité 11 Divers				

FIGURE 6 – Fiche d'admission Part2

Correction de la transgression

On pourrait tout simplement automatiser certains processus afin de faciliter le travail de l'utilisateur et lui permettre d'effectuer certaines opérations directement depuis notre site Web.

DEVENIR MEMBRE

POUR DEVENIR MEMBRE DU TENNIS CLUB DE PARIS, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER :

- du droit d'entrée (qui doit être versé le jour du paiement de la première cotisation) applicable seulement l'année d'entrée au club.
- de la cotisation annuelle (1er octobre - 30 septembre)

La cotisation annuelle couvre toutes les activités du club correspondant au statut que vous avez choisi :

- **Membre actif** : pratique du tennis, accès à toutes les activités du club.
- **Membre honoraire** : accès à toutes les activités du club, hors tennis.
- **Semainier** : accès du lundi au vendredi, hors jours fériés, à l'ensemble des activités du club (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).
- **Scolaire** : accès uniquement le mercredi aux enfants extérieurs au TCP de 5 à 18 ans, pour 1h de cours et 1h d'activité sportive (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Je désire devenir membre du Tennis Club de Paris

Catégorie *

Genre *

Prénom / Nom *

Né(e) le [JJ.MM.AAAA] *

Adresse *

Line 1

Line 2

City State

Zip Code Country

Numéro de téléphone privé *

Numéro de téléphone mobile *

E-mail *

Avez-vous déjà appartenu à un club, si oui lequel? *

Quel est votre classement actuel? : *

Pas classé(e)

Si vous n'habitez pas à Paris, quelles sont les raisons qui vous ont motivé(e) à venir jouer au TC P. ?

Nombre de clés d'accès aux courts et club-house désirées (dépot par dès Frs 50.-) *

Aucune

En devenant membre du TC P vous vous engagez à accepter ces statuts ainsi que le règlement de jeu et l'utilisation des installations *

J'accepte les statuts ainsi que le règlement de jeu et l'utilisation des installations actuellement en vigueur au TC P

Soumettre

5.3 Règle 6 :4 : Structurer pour faciliter les comparaisons

Résumé de la règle

Structurer les pages de notre site de telle façon que des éléments supposés être comparés (afin de trouver des similarités, des différences, des tendances ou bien encore des relations) peuvent l'être le plus facilement possible.

Explication de la transgression

Sur le site du TCP, il est difficile de comparer les éléments et cela pour deux raisons : la première est tout simplement due à un manque de contenu (règle 1 :1), empêchant ainsi de comparer notamment des différents événements et des différents tournois. La deuxième raison est due au fait que les infos sont parfois séparées sur différentes pages au lieu d'être regroupée au sein d'une même page.

Par exemple, Les cours particuliers et la recherche de partenaire se trouvent sur deux pages différentes nous obligeant à changer de pages afin de se renseigner sur ces deux types de cours. De plus, la manque d'informations au sujet de ces deux cours nous empêche de savoir ce qui les différencie réellement.

Page sur les cours particuliers	Page sur la recherche d'un partenaire
 <p>LES COURS PARTICULIERS ET COLLECTIFS</p> <p>Les cours particuliers vous sont proposés du lundi au dimanche, par nos quatre enseignants diplômés d'Etat, et sont exclusivement réservés aux membres du TCP.</p> <p>Pour connaître les disponibilités des professeurs, il faut les contacter par le biais du TCP.</p> <p>Marion BOMBARDIER : Ex -4/6</p> <p>Thibault KUENTZ : Ex n°10 Français</p> <p>Eric LOUIEE : Ex -15</p> <p>Julien MENARD : Ex -15</p> <p>Des cours collectifs adultes sont organisés les lundi, mardi et jeudi soir hors vacances scolaires, à 19h30 ou 20h45. Inscriptions pour la saison 2016/2017 : à partir du 10 octobre 2016.</p>	 <p>RECHERCHER UN PARTENAIRE</p> <p>POUR TROUVER UN PARTENAIRE AU TCP, PLUSIEURS POSSIBLITÉS VOUS SONT PROPOSÉES :</p> <ul style="list-style-type: none">- s'inscrire directement sur notre site dans la rubrique « rechercher un partenaire »- s'adresser à l'accueil du TCP ou auprès des professeurs de tennis- participer aux animations du club- s'inscrire aux <u>cours collectifs adultes</u>

TABLE 1 – Exemple de division de pages non-recommandée

Correction de la transgression

Nous pouvons regrouper certaines infos présentes à divers endroits et rajouter du contenu comme précisé dans la règle 1 :1.

LES COURS PARTICULIERS ET COLLECTIFS

Les cours particuliers vous sont proposés du lundi au dimanche, par nos quatre enseignants diplômés d'Etat, et sont exclusivement réservés aux membres du TCP.

Pour connaître les disponibilités des professeurs, il faut les contacter par le biais du TCP.

Marion Bombardier :
Ex -4/6

Thibault Kuentz:
Ex n°10 Français

Eric Loliee :
Ex -15

Julien Menard :
Ex -15

Des cours collectifs adultes sont organisés les lundi, mardi et jeudi soir hors vacances scolaires, à 19h30 ou 20h45.
Inscriptions pour la saison 2016/2017 : à partir du 10 octobre 2016.

Prix :

Enfant : 10 € / cours
Adulte : 30 € / cours
Senior : 20 € / cours

RECHERCHER UN PARTENAIRE

POUR TROUVER UN PARTENAIRE AU TCP, PLUSIEURS POSSÉDÉS VOUS SONT PROPOSÉES :

- s'inscrire directement sur notre site dans la rubrique « rechercher un partenaire »
- s'adresser à l'accueil du TCP ou auprès des professeurs de tennis
- participer aux animations du club
- s'inscrire aux cours collectifs adultes

Prix :

Adulte : 35 € / cours
Senior : 25€ / cours

FIGURE 8 – Page sur la recherche d'un partenaire

5.4 Règle 7 :6 : Utiliser des labels d'onglets cohérents

Résumé de la règle

Le site doit comporter des labels qui sont clairement descriptifs de leur fonction ou de leur destination.

Explication de la transgression

Sur le site choisis, de nombreux labels portent à confusion, notamment ceux de la barre de navigation. Le label "événements" pour exemple comporte un lien vers la salle de fitness du TCP (Ce lien s'appelle lui-même "Au TCP, "TOQP)"). Ceci peut parfois porter l'utilisateur à confusion.



FIGURE 9 – Label menant à la page sur la salle de fitness

Correction de la transgression

Remplacer certains nom de label peu explicite en d'autres plus explicite.



FIGURE 10 – Correction suite à la règle 7 :6

5.5 Règle 10 :2 : Proposer des liens vers du contenu relatif

Résumé de la règle

Le site doit comporter des liens vers d'autres pages web ayant du contenu en relation avec celui présent sur notre site.

Explication de la transgression

Nous nous sommes mis à la place d'un joueur professionnel jouant dans ce club qui voudrait connaître son score au niveau nationale, avoir des informations sur le fédération de tennis, Le site manque de liens vers du contenu extérieur, nous ne trouvons que les liens vers les sponsors.



FIGURE 11 – Les liens proposés sont uniquement des sponsors commerciaux.

Correction de la transgression

Il faudrait ajouter quelques liens extérieures utiles en rapport avec le tennis, la compétition, etc.



FIGURE 12 – Correction suite à la règle 10 :2

5.6 Règle 14 :3 : S'assurer que les images ne ralentissent pas le téléchargement de la page

Résumé de la règle

Assurer vous que les images présentes sur votre site web ne ralentissent pas plus que nécessaire le temps de chargement de la page.

Explication de la transgression

Sur le site de nombreuses images sont présentes, voire même un peu trop nombreuse, cela impacte directement la vitesse de chargement et en plus de cela recouvre une grande partie de la page.

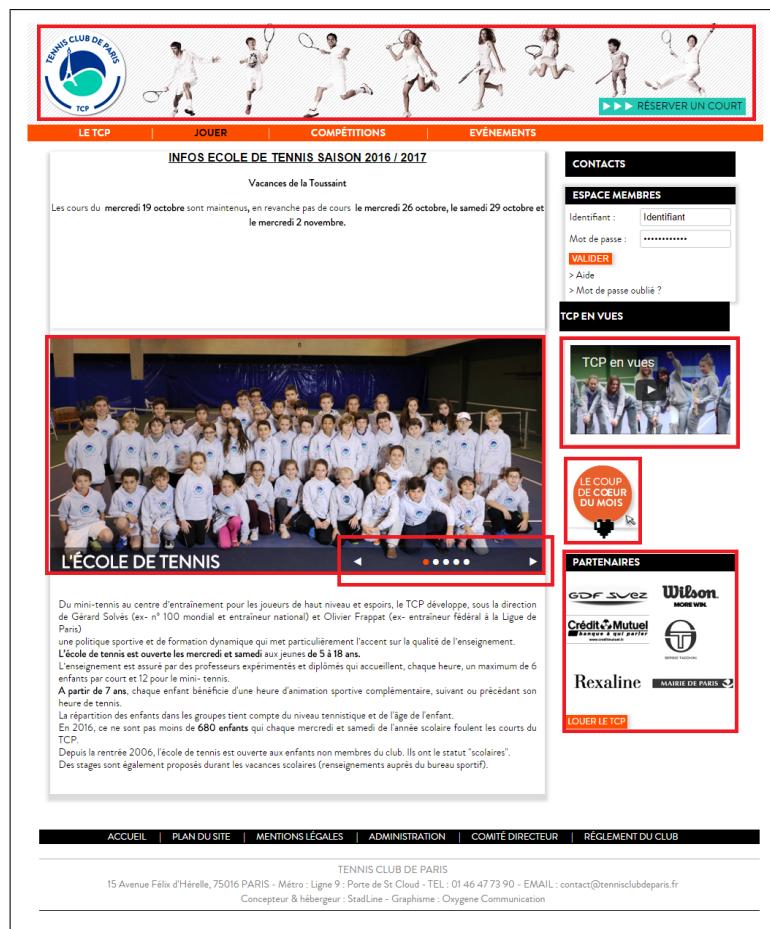


FIGURE 13 – Constat du nombres d'images sur la page

Correction de la transgression

Supprimer les images superflues, afin de favoriser les performances, quitte à perdre un peu du design de notre site. Il faut néanmoins trouver un juste milieu et donc conserver le design du site tout en permettant une amélioration des performances.

The screenshot shows the 'L'ÉCOLE DE TENNIS' section of the Tennis Club de Paris website. The main content area has been simplified, removing several background images and graphics. The sidebar on the right remains largely unchanged, featuring sections for 'CONTACTS', 'ESPACE MEMBRES', 'PARTENAIRES', 'LOUER LE TCP', and 'LIENS UTILES'. A small note at the bottom left of the main content area says 'A rejeter, le coûт de la cotisation.' (Reject, the cost of the subscription.)

2013 - 2014	Manipulation	1h00	70 € / 10 h
2013 - 2014	Traitement*	1h10	90 € / 10 h
	Pratique **	1h00	100 € / 15 h
Dès 8 ans	Progression **	1h20	140 € / 15 h

* Groupe de max 6 enfants.
** Groupe de max 4 enfants. A défaut, la règle de trois sera appliquée.

ACCUEIL | PLAN DU SITE | MENTIONS LÉGALES | ADMINISTRATION | COMITÉ DIRECTEUR | RÈGLEMENT DU CLUB

TENNIS CLUB DE PARIS
15 Avenue Félix d'Hérelle, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9, Porte de St Cloud - TEL : 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr
Concepteur & hébergeur : StadtLine - Graphisme : Oxygène Communication

FIGURE 14 – Site après suppression d’images superflues

5.7 Règle 14 :4 : Utiliser les vidéos, les animation et l'audio de manière sensée

Résumé de la règle

Les vidéos, animation et audio devraient être utilisés seulement pour transmettre le message du contenu du site. Ceux-ci peuvent se montrer distrayant pour l'utilisateur. De plus ceux-ci ralentissent le chargement de la page, ils doivent en valoir la peine. S'ils sont bien utilisés, les greffons multimédia peuvent améliorer l'expérience utilisateur.

Explication de la transgression

Sur le site, on compte pas moins de 5 diaporamas qui reprennent des photos de décoration qui ne permettent de pas de mieux comprendre le contenu de la page (des photos de personnes qui jouent au tennis, qui prennent la pose, etc).

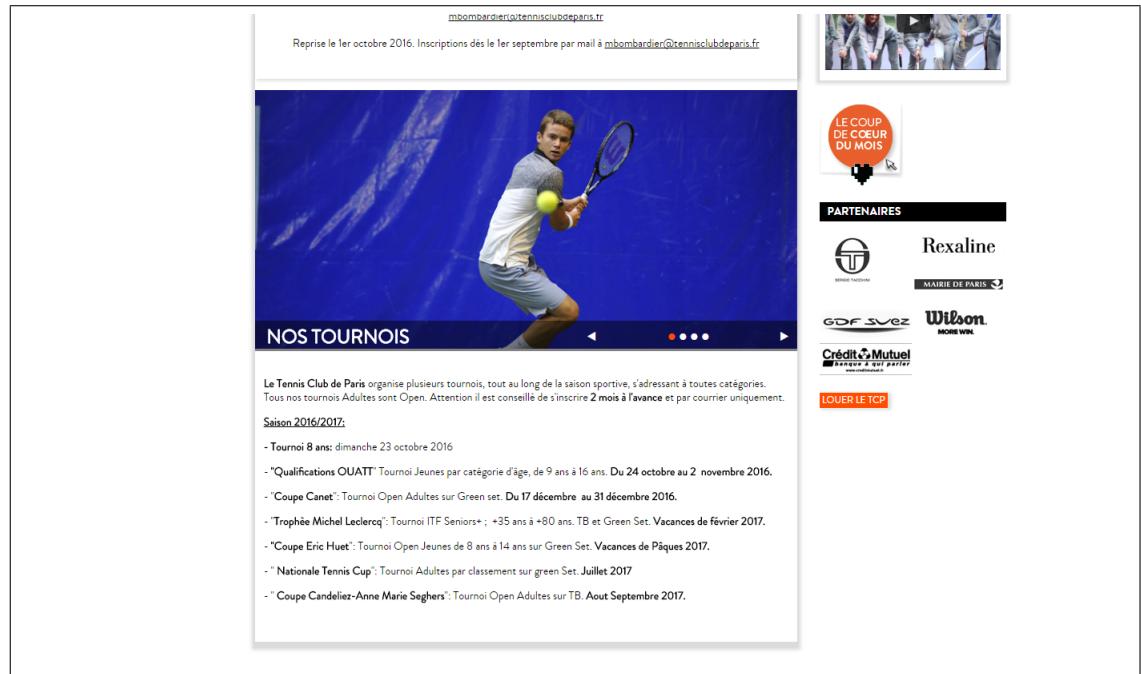


FIGURE 15 – Diaporama non-essentiel qui distrait le lecteur

Correction de la transgression

Le site ayant prévu une section "Le TCP en vues" regroupant différents albums photos, nous recommanderions à la personne en charge du design de

limiter ces animations photographique quitte à prévoir une zone pour les diaporamas dans la section prévue à cet effet.

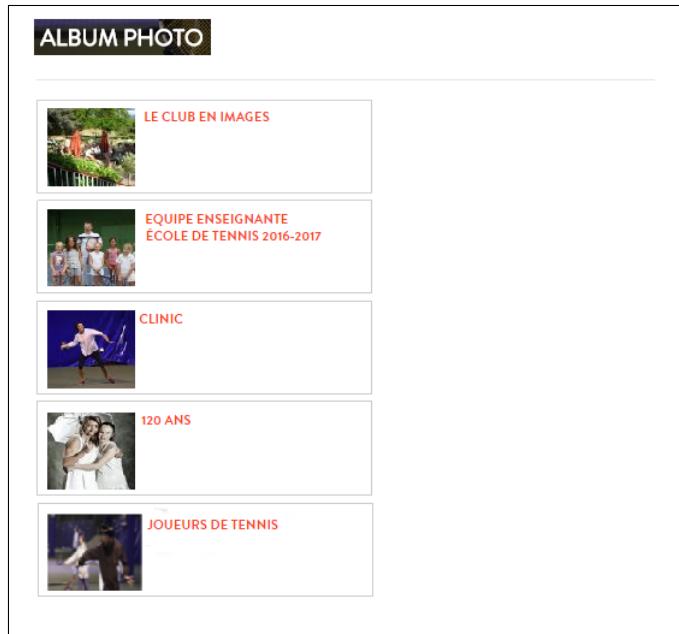


FIGURE 16 – Les diaporamas non-essentielles sont placées sur la page ”Album photos” (TCP en vue)

5.8 Règle 15 :6 : Utiliser des cassettes différentes dans la prose

Résumé de la règle

Afficher le texte continu (prose) en utilisant des lettres mixtes majuscules et minuscules. L'utilisation de majuscules doit être utilisée pour indiquer de début d'une phrase, avec es noms propres ou encore avec des acronymes. Si l'on désire attirer l'attention de l'utilisateur on mettra la partie désirée en gras, en italique ou entièrement en majuscules.

Explication de la transgression

Cette règle est surtout transgressée sur une page du site : L'Histoire du TCP. Sur cette dernière, l'entièreté des noms propres sont entièrement en majuscules. Cela ralente fortement la lecture et a tendance à attirer le regard de l'utilisateur.

NOTRE HISTOIRE

Le Tennis Club de Paris a été fondé en 1895 par un groupe d'amis polytechniciens dont les plus fervents animateurs furent Armand MASSON et Paul LECARON.

Le TCP est le premier club français à avoir eu des courts couverts. Situé 2 rue de Crimée, à l'angle du boulevard Exelmans, le club comprenait alors 4 courts couverts en parquet et 5 courts extérieurs en terre battue.

Avant la Première Guerre mondiale, de nombreux champions de l'époque jouaient au TCP : AYME, VACHEROT, GOBERT, DECUGIS, puis durant les années vingt, les quatre fameux Mousquetaires : BOROTRA, BRUGNON, COCHET et LACOSTE.

Le TCP s'organisa et construisit ses statuts en tant qu'association régie par la loi de 1901. Albert CANET fut le premier Président, il devint par la suite Président de la Fédération Française de Lawn Tennis. À la suite de son décès en 1930, Jean BOROTRA accéda à la présidence du club.

C'est en 1934 que Jean BOROTRA, aidé par Georges GLASSER, Gabriel GUY, Pierre CANDELIER et Robert FOULON, Secrétaire Général de la Fédération Française de Lawn Tennis, entreprit de convaincre le gouvernement, la Ville de Paris et les fédérations sportives, de la nécessité de construire un grand stade multisports comme il n'en existait pas alors en Europe. Cette opération se concrétisa et en 1938, le TCP s'installait dans ses locaux actuels.

De septembre 1939 à mai 1940, le TCP vécut "au ralenti" sous la conduite attentive de Robert FOULON. Le 15 septembre 1943, douze bombes de 500 kilos, qui visaient les usines Renault toutes proches, détruisirent le club à 80%.

Dès la fin de la guerre, Pierre CANDELIER, Président du TCP aidé de son Comité et soutenu vigoureusement par la Fédération Française de Lawn Tennis, mit tout en œuvre pour obtenir de la Ville de Paris la reconstruction du complexe.

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction, Jean BOROTRA, surveillé de ses titres obtenus dans le monde entier et de ses 6 victoires en Coupe Davis, entreprit en 1947 une tournée d'exhibition au quatre coins de la planète.

C'est en 1950, alors que le club venait de récupérer ses nouvelles infrastructures, que le TCP obtint son 1er titre de champion de France par équipes.

En 1970, sous la présidence de Gabriel GUY, le club connaît un nouveau bouleversement avec la construction du périphérique. Coupe pratiquement en deux, le club "bascule" alors à la frontière de Boulogne-Billancourt tout en restant sur le territoire parisien.

Sous la présidence de Jean-Pierre COURCOL, le club a connu une période particulièrement faste. Trois titres féminins seront remportés en 1988, 1989 et 1990, et un titre masculin en 1987.

En 1997, le TCP fête son centenaire et intègre le groupe des grands clubs historiques du Tennis Français.

Depuis 2005, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante toujours en place, le club a négocié le renouvellement de sa concession auprès de la Ville de Paris et s'est engagé dans un programme de rénovation et de modernisation des infrastructures répondant à un double objectif : renforcer l'offre loisir et la qualité de service aux membres, tout en réaffirmant sa vocation sportive, ses ambitions de formation et son statut de haut niveau.

Les installations se sont ainsi progressivement transformées : changement de surface (plus favorable aux membres et aux entraînements), couverture hivernale de six courts en terre battue, création d'un plateau de fitness et de gymnastique/musculation, nouveau restaurant et création d'une terrasse supplémentaire, création de nouveaux espaces de détente dont le plus récent, un nouveau jardin le long des courts extérieurs.

La politique sportive est parallèlement incarnée par ses championnes et champions qui défendent les couleurs du TCP au sein de la Division Nationale réunissant les clubs d'élite français aux mois de novembre et décembre de chaque année, mais aussi par les nombreuses équipes de jeunes et de toutes catégories qui représentent le club sur tous les courts de Paris et de France.

C'est aujourd'hui avec la mention « un club pour la vie » que le TCP s'affiche, une signature qui parle de tradition et d'avenir, de transmission et d'un véritable lieu de vie pour ses membres.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tennis_Club_de_Paris
<http://www.tcpetro.fr>

FIGURE 17 – Constat du nombre de nom propre entièrement en majuscules

Correction de la transgression

Ne mettre en majuscule que la première lettre du nom propre, permettant ainsi à l'utilisateur d'être plus à l'aise sur le site tout en permettant les noms propres de se démarquer légèrement du reste du texte.

NOTRE HISTOIRE

Le Tennis Club de Paris a été fondé en 1895 par un groupe d'amis polytechniciens dont les plus fervents animateurs furent Armand Masson et Paul Lecaron.

Le TCP est le premier club français à avoir eu des courts couverts. Situé 2 rue de Civry, à l'angle du boulevard Exelmans, le club comprenait alors 4 courts couverts en parquet et 5 courts extérieurs en terre battue.

Avant la Première Guerre mondiale, de nombreux champions de l'époque jouaient au TCP : Ayme, Vacherot, Gobert, Decugis, puis durant les années vingt, les quatre fameux Mousquetaires : Borotra, Brugnon, Cochet et Lacoste.

Le TCP s'organisa et construisit ses statuts en tant qu'association régie par la loi de 1901. Albert Canet fut le premier Président, il devint par la suite Président de la Fédération Française de Lawn Tennis. A la suite de son décès en 1930, Jean Borotra accéda à la présidence du club.

C'est en 1934 que Jean Borotra, aidé par Georges Glasser, Gabriel Guy, Pierre Candelier et Robert Foulon, Secrétaire Général de la Fédération Française de Lawn Tennis, entreprit de convaincre le gouvernement, la Ville de Paris et les fédérations sportives, de la nécessité de construire un grand stade multisports comme il n'en existait pas alors en Europe. Cette opération se concrétisa et en 1938, le TCP s'installait dans ses locaux actuels.

De septembre 1939 à mai 1940, le TCP vécut "au ralenti" sous la conduite attentive de Robert Foulon. Le 15 septembre 1943, douze bombes de 500 kilos, qui visaient les usines Renault toutes proches, détruisirent le club à 80%.

Dès la fin de la guerre, Pierre Candelier, Président du TCP aidé de son Comité et soutenu vigoureusement par la Fédération Française de Lawn Tennis, mit tout en œuvre pour obtenir de la Ville de Paris la reconstruction du complexe.

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction, Jean Borotra, auréolé de ses titres obtenus dans le monde entier et de ses 6 victoires en Coupe Davis, entreprit en 1947 une tournée d'exhibition au quatre coin de la planète.

C'est en 1950, alors que le club venait de récupérer ses nouvelles infrastructures, que le TCP obtint son 1er titre de champion de France par équipes.

En 1970, sous la présidence de Gabriel Guy, le club connaît un nouveau bouleversement avec la construction du périphérique. Coupé pratiquement en deux, le club "bascule" alors à la frontière de Boulogne-Billancourt tout en restant sur le territoire parisien.

Sous la présidence de Jean-Pierre Courcol, le club a connu une période particulièrement faste. Trois titres féminins seront remportés en 1988, 1989 et 1990, et un titre masculin en 1987.

En 1997, Le TCP fête son centenaire et intègre le groupe des grands clubs historiques du Tennis Français.

Depuis 2005, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante toujours en place, le club a négocié le renouvellement de sa concession auprès de la Ville de Paris et s'est engagé dans un programme de rénovation et de modernisation des infrastructures répondant à un double objectif : renforcer l'offre loisir et la qualité de service aux membres, tout en réaffirmant sa vocation sportive, ses ambitions de formation et son statut de haut niveau.

Les installations se sont ainsi progressivement transformées : changement de surface (plus favorable aux membres et aux entraînements), couverture hivernale de six courts en terre battue, création d'un plateau de fitness et de gymnastique/musculation, nouveau restaurant et création d'une terrasse supplémentaire, création de nouveaux espaces de détente dont le plus récent, un nouveau jardin le long des courts extérieurs.

La politique sportive est parallèlement incarnée par ses championnes et champions qui défendent les couleurs du TCP au sein de la Division Nationale réunissant les clubs d'élite français aux mois de novembre et décembre de chaque année, mais aussi par les nombreuses équipes de jeunes et de toutes catégories qui représentent le club sur tous les courts de Paris et de France.

C'est aujourd'hui avec la mention « un club pour la vie » que le TCP s'affiche, une signature qui parle de tradition et d'avenir, de transmission et d'un véritable lieu de vie pour ses membres.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tennis_Club_de_Paris
<http://www.tcpetro.fr>

FIGURE 18 – Site après la modification des noms propres

5.9 Règle 16 :3 : S'assurer que l'information nécessaire soit affichée

Résumé de la règle

Il faut dans le site que toutes les informations nécessaires soient affichées.

Explication de la transgression

Le règlement du club n'est pas présent sur le site. Un lien y mène mais sans rien afficher

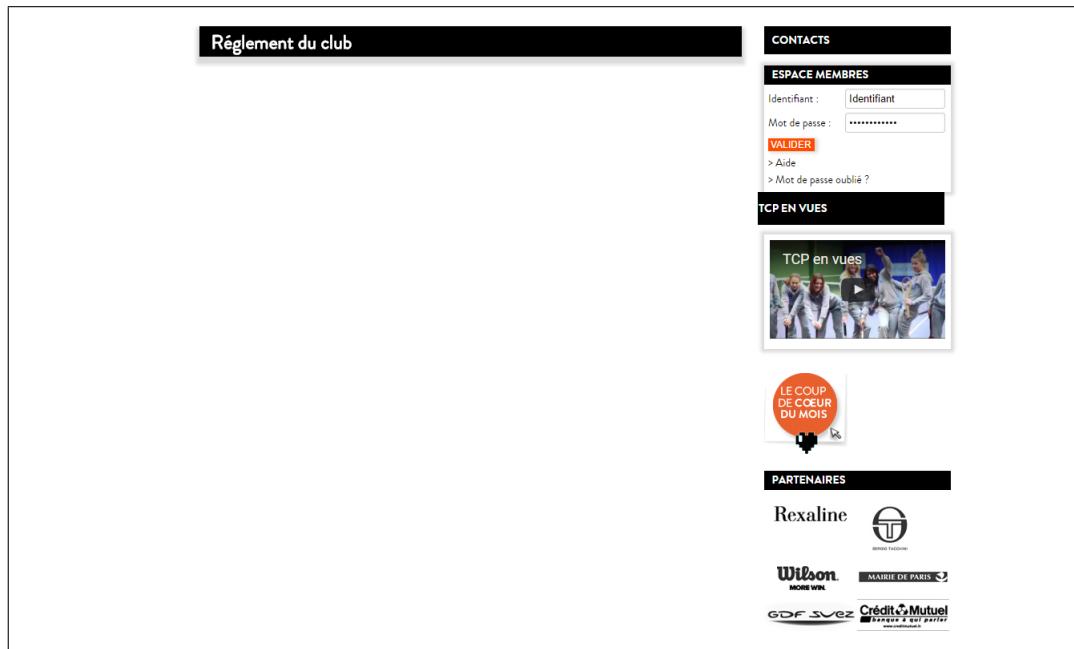


FIGURE 19 – Règlement du club vide

Correction de la transgression

Il faudrait inclure le règlement sur la page prévue à cet effet.

RÈGLEMENT DU CLUB

1. Terrains
Les terrains de tennis sont réservés aux membres, exclusivement à la pratique du tennis.

2. Membres
Est membre affilié d'Aubel Tennis Club, toute personne physique en règle de cotisation.

3. Affiliations
Le prix de l'affiliation est fixé à maximum 120 euros.

4. Cotisations
La cotisation est annuelle, le montant et la date du paiement sont fixés par le Comité.

5. Réservation des terrains
Les réservations se font sur le site internet du club auquel les affiliés en ordre de cotisation ont accès.
Chaque affiliation à AUBEL TC donne droit à la réservation de 2 heures de terrain par semaine suivant les disponibilités figurant au tableau de réservation publié via le site.
Tout terrain réservé, qui n'est pas occupé endéans le ¼ d'heure, peut être utilisé par d'autres joueurs.
Tout terrain libre peut être occupé par n'importe quel membre joueur. Cette occupation ne peut dépasser une heure si d'autres membres joueurs attendent également pour jouer.
Pendant les semaines des tournois de simple et de double et les interclubs, les 6 terrains sont mis à la disposition du juge-arbitre qui décidera de libérer les terrains quand il le jugera nécessaire.
Le Comité se réserve le droit de disposer des terrains pour des rencontres occasionnelles.

6. Intempéries et annulations
Il est interdit de jouer par temps de pluie ou lorsque les terrains sont trop humides.

7. Entretien des terrains
Cinq minutes avant la fin de l'heure de réservation, les joueurs passeront le terrain au filet et brosseront les lignes.
Il est également demandé aux joueurs d'arroser les terrains avant de jouer par temps très sec en actionnant brièvement le bouton pousoir du système d'arrosage automatique.

8. Accès aux terrains
L'accès aux terrains est strictement défendu aux personnes étrangères au Club, aux spectateurs et aux animaux.

9. Éclairage
L'éclairage des terrains n'est pas autorisé au-delà de 23h, sauf lors d'activités organisées par le Club.

10. Tenue
Tout joueur doit être muni de chaussures de tennis préservant la brique pilée.
Une tenue décente, compatible avec la pratique du tennis, est obligatoire.

11. Responsabilités
Toute personne ayant causé des dégradations aux installations du Club sera tenue pour responsable et devra les faire réparer à ses frais.
Le Club est assuré en responsabilité civile vis-à-vis des tiers, mais décline toute responsabilité en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir suite à une faute d'un de ses membres.
Le Club décline toute responsabilité en cas de vol dans l'enceinte de ses installations.
Le Comité rappelle à ses membres qu'il est interdit de pénétrer dans les propriétés avoisinantes au Club, notamment pour récupérer des balles. Toute dégradation aux tiers sera à charge du membre responsable.

12. Invités/Location
Une personne invitée (idem en location de terrain) peut occuper les terrains 3x par saison.
Le Comité fixe le montant dû par heure de réservation (5€/heure/personne).
Avant de jouer, le membre invitant (ou les locataires) s'en acquittera au bar ou à la trésorerie du Club.
Lors de la réservation, le membre devra indiquer sur le tableau de réservation qu'il s'agit d'une invitation.
Tout membre jouant avec un invité ainsi que toute personne non affiliée, sans l'avoir préalablement indiqué, paiera le prix fixé multiplié par deux.

13. Sanctions, amendes, exclusions
Tout membre est tenu de respecter le règlement d'ordre intérieur. Le Comité se réserve le droit d'exclure tout membre qui ne respecterait pas le présent règlement.

14. Communications aux membres

FIGURE 20 – Les photos non-essentielles sont placées sur la page "Album photos" (TCP en vue)

6 Résultat Final

LE TCP | **JOUER** | **COMPÉTITIONS** | **ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES**

L'ÉCOLE DE TENNIS

Notre école propose des cours et des stages basés sur les méthodes actives en éducation physique : mise en situation d'échange le plus rapidement possible avec adaptation des conditions de jeu (raquettes et terrain plus petit, balle intermédiaire, règles simplifiées...). C'est par les jeux que vous apprendrez ! Guidés pas à pas par le moniteur, vous découvrirez les joies de la pratique du tennis !

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux cours de tennis sont ouvertes à partir du 29/06/2015. Elles se font par l'intermédiaire de ce site, ou en contactant le secrétariat.

JOURNÉE D'INSCRIPTION ET TESTS DE NIVEAU

Nous organisons des journées d'inscription uniquement pour les nouveaux élèves de l'école de tennis. Les anciens disposent toutefois une priorité d'inscription pour autant que celle-ci soit reçue avant le 4 avril.

COURS DE TENNIS

Nous offrons des cours pour tous les âges et tous les niveaux toute l'année : trois cycles de cours : cycle automne, cycle hiver, cycle printemps, et ce dès cinq ans.

STAGE DE TENNIS

Nous proposons également des stages de tennis pour tous durant les vacances de Pâques et d'été.

3 HORAIRES

1/2 journée pour enfants et ados : 3 heures par jour.
Journée complète pour les enfants et ados : 4 heures de tennis et 2 heures d'activités complémentaires (sports ballon, natation, frisbee, escalade, etc.).
En soirée pour les adultes : 2 heures de cours par jour.
Équipe

L'équipe de moniteurs allie expérience et maturité, dynamisme et jeunesse.
Enseigner, c'est leur métier.

PRIX

À début de la saison, vers la mi-avril (juste après les vacances de Pâques), l'Ecole de tennis propose des sessions de cours.

Ces leçons comprennent 10 séances de 1h00 ou 1h30 par semaine.

2013 - 2011	Manipulation	1h00	70 € / 10 hs
2010 - 2009	Traitement*	1h00	90 € / 10 hs
Dès 8 ans	Projection **	1h00	100 € / 10 hs
	Progression **	1h30	140 € / 15 hs

* Groupe de max 6 enfants.

** Groupe de max 4 enfants. A défaut, la règle de trois sera appliquée.

CONTACTS

ESPACE Membres

Identifiant : Mot de passe :

VALIDER

> Aide
> Mot de passe oublié ?

PARTENAIRES

- GDF Suez
- Mairie de Paris
- Rexaline
- Sergio Tacchini
- Wilson
- Crédit mutuel

LOUER LE TCP

LIENS UTILES

- Confédération Française Tennis
- TCP en vues

TENNIS CLUB DE PARIS
15 Avenue Félix d'Hérelle, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9 ; Porte de St Cloud - TEL : 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr
Concepteur & hébergeur : StadLine • Graphisme : Oxygène Communication

FIGURE 21 – La page concernant l'école de tennis

  **RESERVER UN COURT**

LE TCP | **JOUER** | **COMPÉTITIONS** | **ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES**

DEVENIR Membre

POUR DEVENIR MEMBRE DU TENNIS CLUB DE PARIS, VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER :

- du droit d'entrée (qui doit être versé le jour du paiement de la première cotisation) applicable seulement l'année d'entrée au club.
- de la cotisation annuelle (1er octobre - 30 septembre)

La cotisation annuelle couvre toutes les activités du club correspondant au statut que vous avez choisi :

- **Membre actif** : pratique du tennis, accès à toutes les activités du club.
- **Membre honoraire** : accès à toutes les activités du club, hors tennis.
- **Semainier** : accès du lundi au vendredi, hors jours fériés, à l'ensemble des activités du club (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).
- **Scolaire** : accès uniquement le mercredi aux enfants extérieurs au TCP de 5 à 18 ans, pour 1h de cours et 1h d'activité sportive (pas de droit d'entrée exigé, non membre du club).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Je désire devenir membre du Tennis Club de Paris

Catégorie *

Genre *

Prénom / Nom *

Né(e) le [JJ.MM.AAAA] *

Adresse *

Numéro de téléphone privé *

Numéro de téléphone mobile *

E-mail *

Avez-vous déjà appartenu à un club, si oui lequel? : *

Quel est votre classement actuel? : *

Si vous n'habitez pas à Paris, quelles sont les raisons qui vous ont motivé(e) à venir jouer au TC P.? :

Nombre de clés d'accès aux courts et club-house désirées (dépot par dès Frs 50.-) *

En devenant membre du TC P. vous vous engagez à accepter ces statuts ainsi que le règlement de jeu et l'utilisation des installations *

J'accepte les statuts ainsi que le règlement de jeu et l'utilisation des installations actuellement en vigueur au TC P.

Soumettre

CONTACTS

ESPACE MEMBRES

Identifiant :
Mot de passe :

PARTENAIRES

- [GDF Suez](#)
- [Mairie de Paris](#)
- [Rexaline](#)
- [Sergio Tacchini](#)
- [Wilson](#)
- [Crédit mutuel](#)

LOUER LE TCP



LIENS UTILES

- [Confédération Française Tennis](#)
- [TCP en vues](#)

ACCUEIL | **PLAN DU SITE** | **MENTIONS LEGALES** | **ADMINISTRATION** | **COMITÉ DIRECTEUR** | **RÈGLEMENT DU CLUB**

TENNIS CLUB DE PARIS
15 Avenue Félix d'Ornano, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9 ; Porte de St Cloud - TEL : 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr
Concepteur & hébergeur : StudioOne - Orpheline - Origine Communication

FIGURE 22 – La page contenant le formulaire d'admission ainsi que les infos y étant reliées ²⁷

The screenshot shows the Tennis Club de Paris (TCP) website. At the top, there is a navigation bar with links for "LE TCP", "JOUER", "COMPÉTITIONS", "ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES", and a "RÉSERVER UN COURT" button. Below the navigation bar, there is a section titled "RÉGLEMENT DU CLUB". This section contains various rules and regulations, such as "Terrains", "Membres", "Affiliations", "Cotisations", "Réservation des terrains", "Intempéries et annulations", "Accès aux terrains", "Eclairage", "Tenue", "Responsabilités", "Invités/Location", "Sanctions, amendes, exclusions", and "Communication aux membres". To the right of the main content area, there is a sidebar with sections for "CONTACTS", "ESPACE MEMBRES" (with fields for Identifiant and Mot de passe), "PARTENAIRES" (listing GDF Suez, Mairie de Paris, Rexaline, Sergio Tacchini, Wilson, and Crédit mutuel), and "LIENS UTILES" (listing Confédération Française Tennis and TCP en vues). There is also a graphic for "LE COUP DE COEUR DU MOIS". At the bottom of the page, there is a footer with links for "ACCUEIL", "PLAN DU SITE", "MENTIONS LÉGALES", "ADMINISTRATION", "COMITÉ DIRECTEUR", and "RÉGLEMENT DU CLUB". The footer also includes the club's address (15 Avenue Félix d'Herelle, 75016 PARIS), contact information (Metro: Ligne 9; Porte de St Cloud - TEL: 01 46 47 73 90; EMAIL: contact@tennisclubdeparis.fr), and credits for the designer (StadLine) and graphic artist (Oxygène Communication).

FIGURE 23 – La page contenant le règlement du club

NOTRE HISTOIRE

Le Tennis Club de Paris a été fondé en 1895 par un groupe d'amis polytechniciens dont les plus fervents animateurs furent Armand Masson et Paul Lecaron.

Le TCP est le premier club français à avoir eu des courts couverts. Situé 2 rue de Crivy, à l'angle du boulevard Exelmans, le club comprenait alors 4 courts couverts en parquet et 5 courts extérieurs en terre battue.

Avant la Première Guerre mondiale, de nombreux champions de l'époque jouaient au TCP : Ayme, Vacherot, Gobert, Decugis, puis durant les années vingt, les quatre fameux Mousquetaires : Borotra, Brugnon, Cochet et Lacoste.

Le TCP s'organisa et construisit ses statuts en tant qu'association régie par la loi de 1901. Albert Canet fut le premier Président, il devint par la suite Président de la Fédération Française de Lawn Tennis. À la suite de son décès en 1930, Jean Borotra accéda à la présidence du club.

C'est en 1934 que Jean Borotra, aidé par Georges Glasser, Gabriel Guy, Pierre Candelier et Robert Foulon, Secrétaire Général de la Fédération Française de Lawn Tennis, entreprit de convaincre le gouvernement, la Ville de Paris et les fédérations sportives, de la nécessité de construire un grand stade multisports comme il n'en existait pas alors en Europe. Cette opération se concrétisa et en 1938, le TCP s'installait dans ses locaux actuels.

De septembre 1939 à mai 1940, le TCP vécut "au ralenti" sous la conduite attentive de Robert Foulon. Le 15 septembre 1943, douze bombes de 500 kilos, qui visaient les usines Renault toutes proches, détruisirent le club à 80%.

Dès la fin de la guerre, Pierre Candelier, Président du TCP, aide de son Comité et soutenu vigoureusement par la Fédération Française de Lawn Tennis, mit tout en œuvre pour obtenir de la Ville de Paris la reconstruction du complexe.

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la reconstruction, Jean Borotra, auréolé de ses titres obtenus dans le monde entier et de ses 6 victoires en Coupe Davis, entreprit en 1947 une tournée d'exhibition au quatre coins de la planète.

C'est en 1950, alors que le club venait de récupérer ses nouvelles infrastructures, que le TCP obtint son 1er titre de champion de France par équipes.

En 1970, sous la présidence de Gabriel Guy, le club connaît un nouveau bouleversement avec la construction du périphérique. Coupé pratiquement en deux, le club "bascule" alors à la frontière de Boulogne-Billancourt tout en restant sur le territoire parisien.

Sous la présidence de Jean-Pierre Courcol, le club a connu une période particulièrement faste. Trois titres féminins seront remportés en 1988, 1989 et 1990, et un titre masculin en 1987.

En 1997, Le TCP fête son centenaire et intègre le groupe des grands clubs historiques du Tennis Français.

Depuis 2005, avec l'arrivée d'une nouvelle équipe dirigeante toujours en place, le club a négocié le renouvellement de sa concession auprès de la Ville de Paris et s'est engagé dans un programme de rénovation et de modernisation des infrastructures répondant à un double objectif : renforcer l'offre loisir et la qualité de service aux membres, tout en renforçant sa vocation sportive, ses ambitions de formation et son statut de haut niveau.

Les installations se sont ainsi progressivement transformées : changement de surface (plus favorable aux membres et aux entraînements), couverture hivernale de six courts en terre battue, création d'un plateau de fitness et de gymnastique/musculation, nouveau restaurant et création d'une terrasse supplémentaire, création de nouveaux espaces de détente dont le plus récent, un nouveau jardin le long des courts extérieurs.

La politique sportive est parallèlement incarnée par ses championnes et champions qui défendent les couleurs du TCP au sein de la Division Nationale réunissant les clubs d'élite français aux mois de novembre et décembre de chaque année, mais aussi par les nombreuses équipes de jeunes et de toutes catégories qui représentent le club sur tous les courts de Paris et de France.

C'est aujourd'hui avec la mention « un club pour la vie » que le TCP s'affiche, une signature qui parle de tradition et d'avenir, de transmission et d'un véritable lieu de vie pour ses membres.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Tennis_Club_de_Paris
<http://www.tcpetro.fr>

LE TCP | **JOUER** | **COMPÉTITIONS** | **ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES**

RÉSERVER UN COURT

CONTACTS

ESPACE MEMBRES

Identifiant : Identifiant
 Mot de passe : Mot de passe

VALIDER

> Aide
 > Mot de passe oublié ?

PARTENAIRES

- [GDF Suez](#)
- [Mairie de Paris](#)
- [Rexaline](#)
- [Sergio Tacchini](#)
- [Wilson](#)
- [Crédit mutuel](#)

LOUER LE TCP

LE COUP DE COEUR DU MOIS

LIENS UTILES

- [Confédération Française Tennis](#)
- [TCP en vues](#)

ACCUEIL | **PLAN DU SITE** | **MENTIONS LÉGALES** | **ADMINISTRATION** | **COMITÉ DIRECTEUR** | **RÈGLEMENT DU CLUB**

TENNIS CLUB DE PARIS
 15 Avenue Félix d'Hérelle, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9 : Porte de St Cloud - TEL: 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr
 Concepteur & hébergeur : StadtLine - Graphisme : Oxygène Communication

FIGURE 24 – La page contenant l'histoire du club

The screenshot shows the homepage of the Tennis Club de Paris (TCP) website. At the top, there is a navigation bar with links for "LE TCP", "JOUER", "COMPÉTITIONS", and "ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES". To the right of the navigation bar is a banner featuring several tennis players in action. Below the banner is a green button labeled "RÉSERVER UN COURT" with a play icon. On the left side of the page, there is a large section titled "ALBUM PHOTO" containing five thumbnail images with labels: "LE CLUB EN IMAGES", "EQUIPE ENSEIGNANTE ÉCOLE DE TENNIS 2016-2017", "CLINIC", "120 ANS", and "JOUEURS DE TENNIS". To the right of the album photo section are two columns of links: "CONTACTS" and "ESPACE MEMBRES". The "ESPACE MEMBRES" column includes fields for "Identifiant" and "Mot de passe", along with "VALIDER", "Aide", and "Mot de passe oublié ?" links. Below these are sections for "PARTENAIRE" (with links to GDF Suez, Mairie de Paris, Rexaline, Sergio Tacchini, Wilson, and Crédit mutuel), "LOUER LE TCP" (with a "LE COUP DE COEUR DU MOIS" graphic), and "LIENS UTILES" (with links to Confédération Française Tennis and TCP en vues). At the bottom of the page, there is a footer with links for "ACCUEIL", "PLAN DU SITE", "MENTIONS LÉGALES", "ADMINISTRATION", "COMITÉ DIRECTEUR", and "RÈGLEMENT DU CLUB". The footer also contains the address "15 Avenue Félix d'Herelle, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9 : Porte de St Cloud - TEL : 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr" and the note "Concepteur & hébergeur : StadLine - Graphisme : Oxygène Communication".

FIGURE 25 – La page contenant l’album photo

The screenshot displays the official website of the Tennis Club de Paris (TCP). At the top, there's a banner featuring the TCP logo and several small images of people playing tennis. Below the banner, a navigation bar includes links for "LE TCP", "JOUER", "COMPÉTITIONS", and "ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES". A prominent orange button on the right says "RESERVER UN COURT".

LES COURS PARTICULIERS ET COLLECTIFS

Les cours particuliers vous sont proposés du lundi au dimanche, par nos quatre enseignants diplômés d'Etat, et sont exclusivement réservés aux membres du TCP.

Pour connaître les disponibilités des professeurs, il faut les contacter par le biais du TCP.

Marion Bombardier :
Ex -4/6

Thibault Kuentz :
Ex n°10 Français

Eric Loliee :
Ex -15

Julien Menard :
Ex -15

Des cours collectifs adultes sont organisés les lundi, mardi et jeudi soir hors vacances scolaires, à 19h30 ou 20h45. Inscriptions pour la saison 2016/2017 : à partir du 10 octobre 2016.

Prix :

- Enfant : 10 € / cours
- Adulte : 30 € / cours
- Senior : 20 € / cours

RECHERCHER UN PARTENAIRE

POUR TROUVER UN PARTENAIRE AU TCP, PLUSIEURS POSSIBLITÉS VOUS SONT PROPOSÉES :

- s'inscrire directement sur notre site dans la rubrique « rechercher un partenaire »
- s'adresser à l'accueil du TCP ou auprès des professeurs de tennis
- participer aux animations du club
- s'inscrire aux cours collectifs adultes

Prix :

- Adulte : 35 € / cours
- Senior : 25€ / cours

CONTACTS

ESPACE MEMBRES

Identifiant : Mot de passe :

VALIDER

> Aide
> Mot de passe oublié ?

PARTENAIRES

- [GDF Suez](#)
- [Mairie de Paris](#)
- [Rexaline](#)
- [Sergio Tacchini](#)
- [Wilson](#)
- [Crédit mutuel](#)

LOUER LE TCP

LIENS UTILES

- [Confédération Française Tennis](#)
- [TCP en vues](#)

TENNIS CLUB DE PARIS
15 Avenue Félix d'Hérelle, 75016 PARIS - Métro : Ligne 9 : Porte de St Cloud - TEL : 01 46 47 73 90 - EMAIL : contact@tennisclubdeparis.fr
Concepteur & hébergeur : StadtLine - Graphisme : Oxygène Communication

FIGURE 26 – La page contenant les cours particuliers ainsi que la recherche de partenaire

7 Source

SCHEIDERMAN B et LEAVITT O.M. *Research-Based Web Design & Usability Guidelines*. GSA. Washington, USA.